



Conférence de presse

Présentation officielle du Centre de Réhabilitation du Château de Colpach

13/06/2018

Compléter l'offre de soins en réhabilitation

Contexte législatif

- ▶ Loi du 8 Mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière
- ▶ Plan National Cancer

Deux services nationaux

- ▶ Service National de Réhabilitation Physique (SNRP)
- ▶ Service National de Réhabilitation Post-Oncologique (SNRPO)

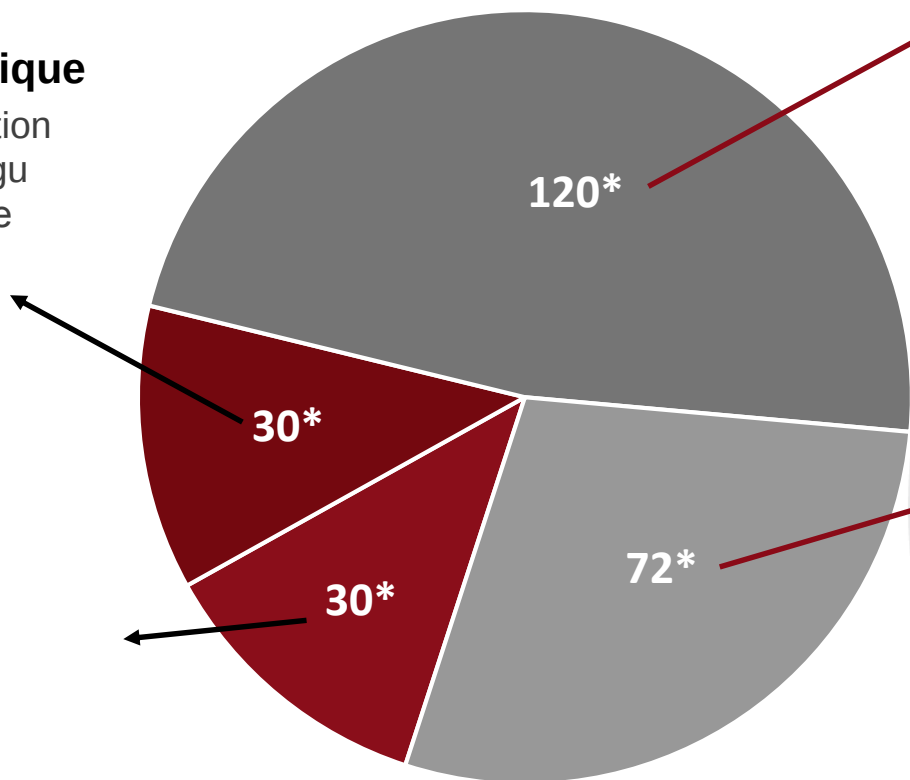
Compléter l'offre de soins en réhabilitation stationnaire

Réhabilitation physique

maladie aiguë, intervention
chirurgicale, épisode aigu
d'une maladie chronique

Réhabilitation post-oncologique

cancer, conséquence du
traitement d'un cancer



Rééducation gériatrique

patient âgé fragile,
pathologies
multiples liées à
l'âge

Rééducation fonctionnelle

déficit neurologique,
cardiaque ou
musculo-squelettique



Prise en charge
globale
&
interdisciplinaire

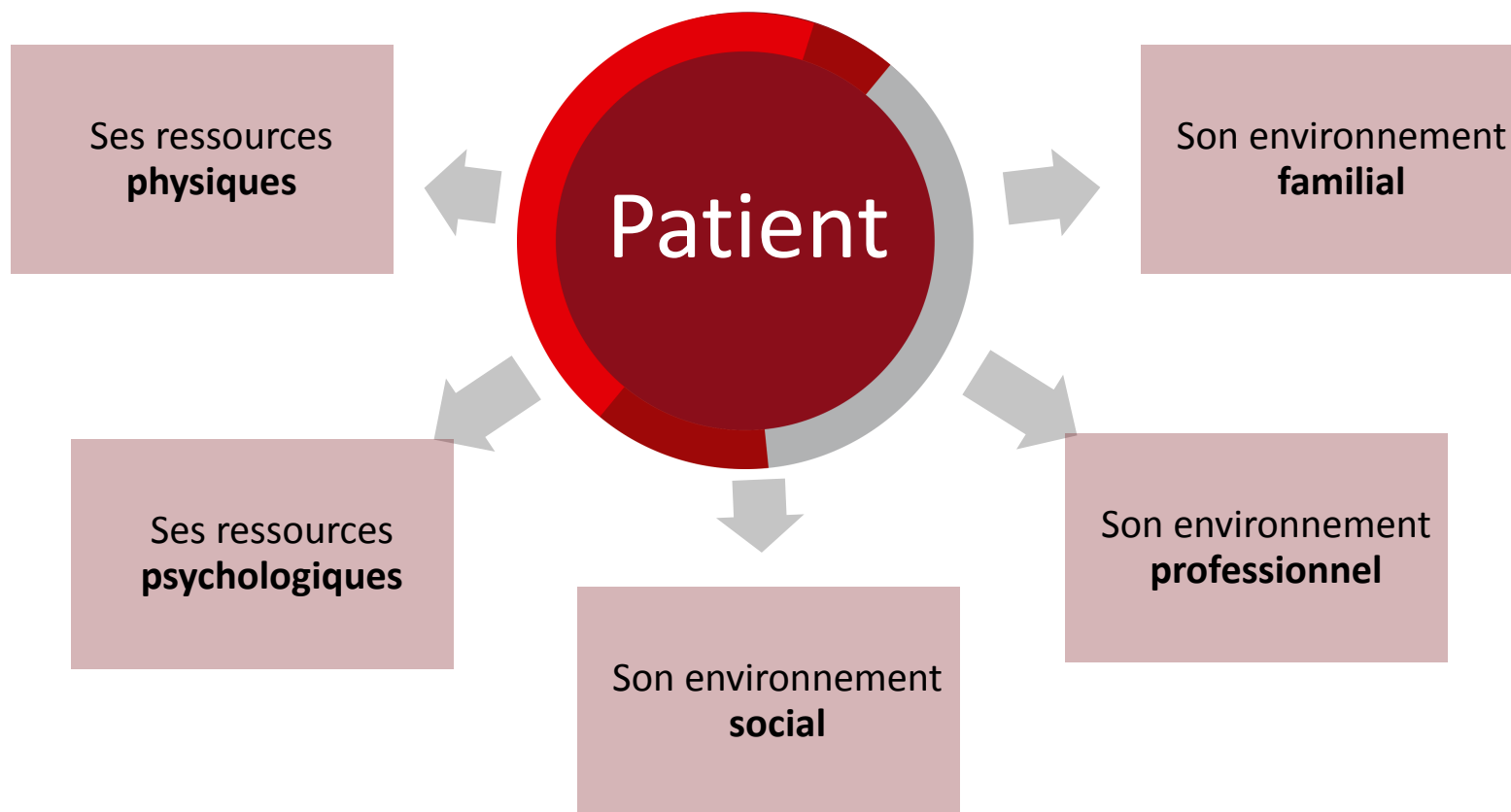


Parcours de soins
Parcours de santé
Parcours de vie

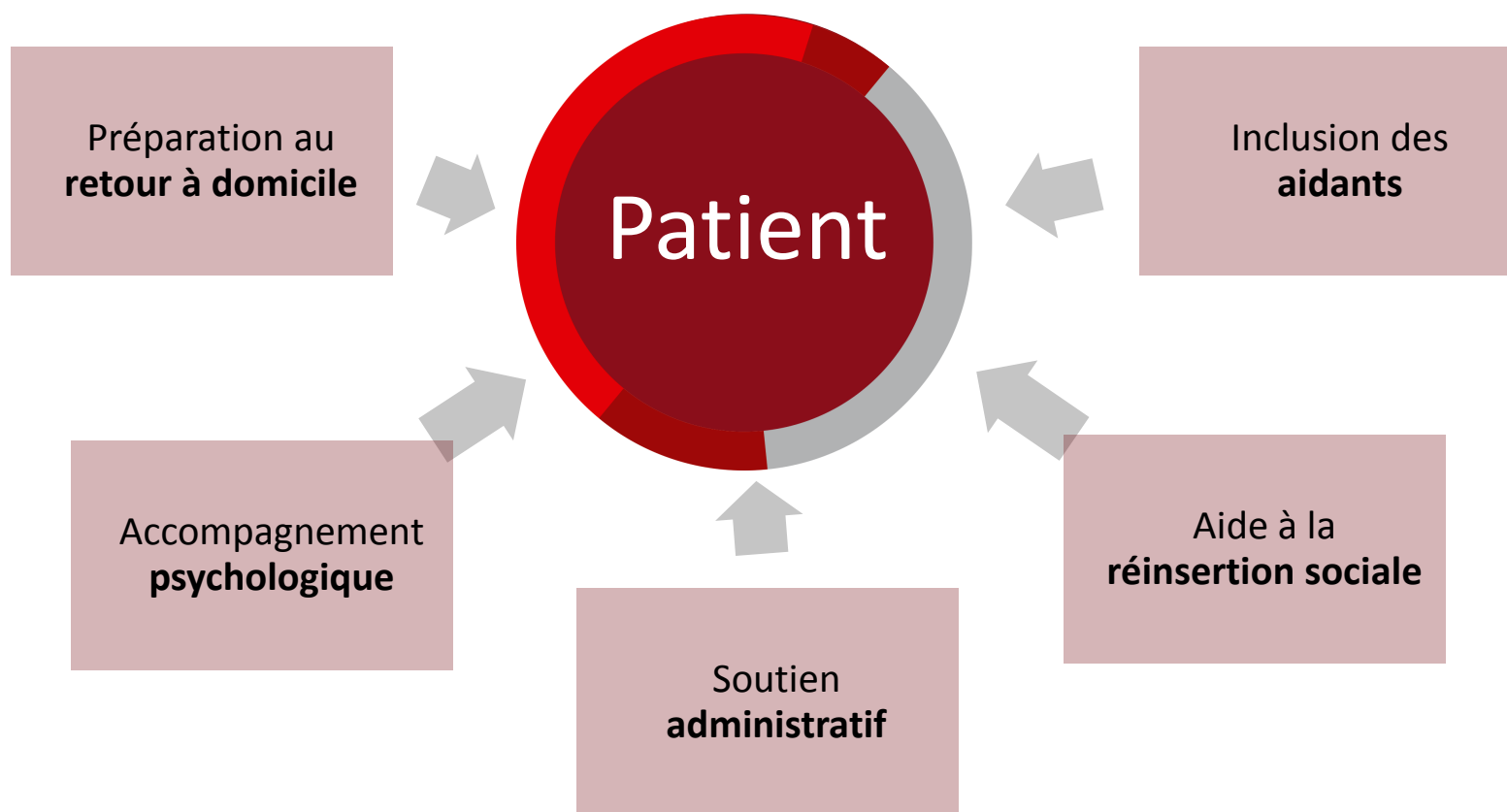
Le Centre de Réhabilitation en quelques images



Le patient au centre de la prise en charge



Le patient au centre de la prise en charge



Les patients de la réhabilitation au Centre de Réhabilitation de Colpach



Prise en charge : place de l'équipe

- ▶ Prise en charge conjointe par une équipe médicale
- ▶ Suivi médical quotidien
- ▶ Participation aux réunions interdisciplinaires hebdomadaires
- ▶ Couverture médicale (24/24, 7/7)

Comment le patient est-il pris en charge?

1. Fixation avec le patient des objectifs de la prise en charge
2. Etablissement d'un planning de soins personnalisé adapté à chaque patient
3. Evaluation hebdomadaire en réunion interdisciplinaire et adaptation du planning patient (obligation légale)

Exemple de programme individualisé

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8 -9 h	Evaluation des Activités de la Vie Journalière (AVJ)					
9-10 h	Visite médecin	Ergothérapeute	Visite médecin	Visite médecin	Psychologue	Visite médecin
10 -11 h	Kiné groupe	Visite médecin	Kiné groupe	Ergothérapeute	Kiné individuelle	Ergothérapeute
11-12 h	Groupe de parole	Diététique	Psychologue	Diététique	Visite médecin	Entretien famille
12-13 h	<i>Déjeuner</i>					
13-14 h	<i>Repos</i>					
14-15 h	Infirmière sociale	Réentraînement à l'effort	Kiné individuelle	Réévaluation hebdomadaire	Réentraînement à l'effort	
15-16 h	Kiné individuelle	Visite médecin spécialiste	Ergothérapeute	Education à la santé	Bien-être	
16-17 h	Réunion de Synthèse		Bilan spécifique		Bilan spécifique	

Lydia Mutsch Ministre de la Santé

Présentation officielle du
Centre de Réhabilitation
du Château de Colpach
13/06/2018



Conférence de presse

Présentation officielle du Centre de Réhabilitation du Château de Colpach

13/06/2018